

Le secrétariat vous accueille :

Du lundi au Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi jusqu'à 17h

SERVICE DEPARTEMENTAL

1349 Route de St Jean de Braye
45400 SEMOY

PITHIVIERS

4 Rue de Beaurieux
45300 PITHIVIERS

MONTARGIS

22 Rue de l'Europe
45200 MONTARGIS

GIEN

21 Rue de Paris
45500 GIEN

Service
Départemental
d'Accompagnement
Educatif à la
Parentalité

Renseignements

02 38 55 50 10

aep45@aidaphi.asso.fr

*Être parent n'est
jamais simple*



Être parents c'est toujours **se poser des questions** et parfois rencontrer de réelles difficultés.

Chacun peut avoir à un moment ou à un autre, besoin de **soutien** ou d'**accompagnement**.



C'est quoi l'AEP ?

Comment en bénéficier ?

Accompagner les parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.

Pour comprendre au mieux vos attentes, le travailleur social référent s'appuie sur **une équipe pluridisciplinaire** : éducateurs, psychologues, équipe de direction.

En contractualisant auprès des **Agences départementales des solidarités (ADS)** ou directement auprès du **service d'AEP** dans le cadre d'un accès direct.

L'intervention initiale est d'une durée de **6 mois**, renouvelable si besoin.

Comment se déroule l'accompagnement ?

Le travailleur social vous propose **des rencontres régulières** (service, domicile, autres lieux) afin de **vous accompagner à appréhender** les difficultés rencontrées et vous soutenir dans **vos réflexions** concernant **vos responsabilités de parents**.

Vos enfants seront associés et pourront être reçus seuls.

Le Service d'AEP est **Conventionné et financé par le Conseil Départemental du Loiret au titre de la protection de l'enfance**.

